



# Building Knowledge



Automne 2013

Division de la recherche et de la statistique

## Pornographie juvénile et utilisation d'Internet

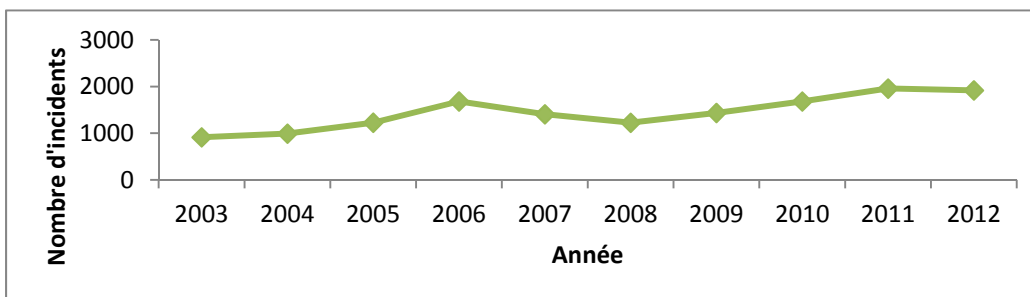
La pornographie juvénile est définie à l'article 163.1 du *Code criminel du Canada*.

Comme le montre la [figure 1](#) ci-après, le nombre d'incidents de pornographie juvénile déclarés par la police a augmenté entre 2003 et 2012 : de 913 en 2003 (2,89 pour 100 000 habitants), il était passé à 1 919 (5,5 pour 100 000 habitants) en 2012, ce qui représente une hausse de 91 %<sup>1</sup>.

Divers facteurs peuvent expliquer les hausses du nombre et des taux d'incidents de pornographie juvénile, dont la sensibilité accrue au problème, les initiatives telles Cyberaide et les programmes liés à la police, qui tous favorisent des taux supérieurs de signalements. Bien que les données sur la pornographie juvénile du programme DUC2 ne fassent pas de distinction entre les infractions commises en ligne et par d'autres modes, on peut penser que la hausse des incidents et

des taux est due en partie à la facilité d'accès à Internet et à son utilisation en montée constante au Canada. Le taux des Canadiens de 16 ans et plus qui utilisent Internet à des fins personnelles est passée de 80 % en 2010 à 83 % en 2012<sup>2</sup>. De plus, Internet est maintenant accessible par toutes sortes de moyens tels les ordinateurs et les dispositifs de poche (téléphones cellulaires et tablettes). En 2012, 58 % des internautes ont utilisé un terminal de poche, contre 33 % en 2010. Un autre facteur possible a trait au fait que la plupart des enfants ont accès à Internet par différents moyens et qu'ils deviennent ainsi des proies plus faciles. Selon une enquête menée en 2013 auprès de jeunes Canadiens de la 4<sup>e</sup> à la 11<sup>e</sup> année, 99 % ont accès à Internet à l'extérieur de l'école<sup>3</sup>, et qu'ils le font plus souvent avec des appareils portatifs qu'avec des ordinateurs de bureau. Il serait intéressant d'approfondir les recherches et le suivi de tous ces facteurs

**Figure 1 : Nombre d'incidents de pornographie juvénile déclarés par la police de 2003 à 2012**



Source : Programme de déclaration uniforme de la criminalité (DUC2), 2012  
2012

Les opinions exprimées dans ce rapport sont celles de l'auteur et ne traduisent pas nécessairement le point de vue du ministère de la Justice du Canada.

<sup>1</sup> Perreault, S. 2013. « Statistiques sur les crimes déclarés par la police au Canada, 2012 », *Juristat*, Ottawa, Ont., Statistique Canada. N° 85-002-X au catalogue.

<sup>2</sup> Statistique Canada. 2013. « Utilisation d'Internet et du commerce électronique par les particuliers, 2012 », *Le Quotidien*, Ottawa, Ontario, Statistique Canada. N° 11-001-X au catalogue.



<sup>3</sup> Steeves, V. 2014. *Jeunes Canadiens dans un monde branché, Phase III : La vie en ligne*, Ottawa, Ont., HabiloMédias.